DÉCEMBRE 1987

BULLETIN COMMUNAL

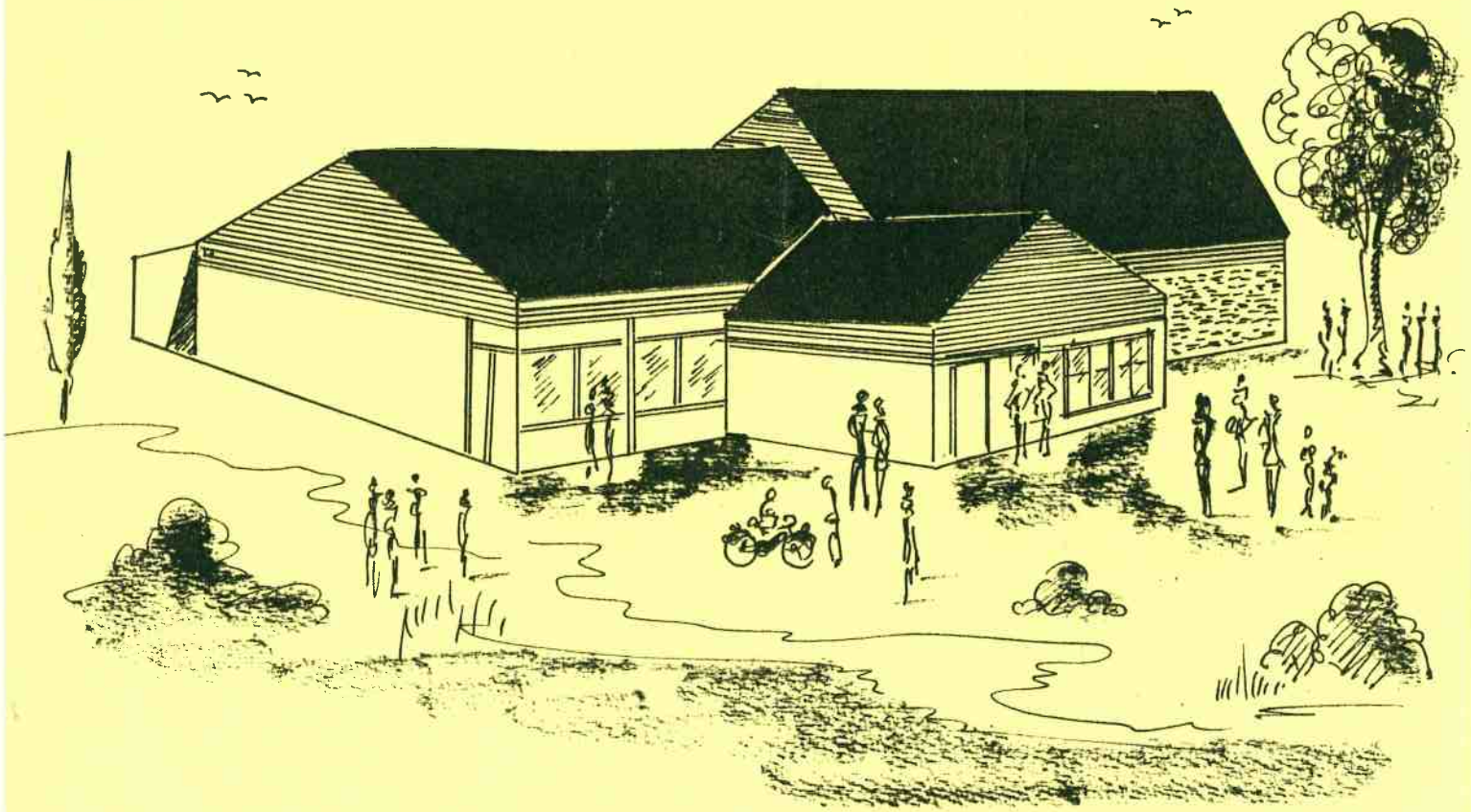

salle polyvalente

AUZOUVILLE SUR RY

NOS PEINES - NOS JOIES

DECES :

- Yvonne MASCOT
- Octave BONAY
- Alice MOREL

MARIAGE :

- Marc SIMONet Isabelle MASCOT

NAISSANCES :

- François LHERMITTE (1er Jumeau)
- Philippe LHERMITTE (2ème ")
- Emilie BERTHE
- Valentin LESUR
- Yvan SIX
- Elise MORSARD
- Romain CORNU
- Marie BELLENGER
- Caroline LEPRETRE

HISTOIRE D'AUZOUVILLE

suite du précédent numéro .....

Le 11 Février 1850 : La cour de la Mairie actuelle est enfin et définitivement bornée par rapport au chemin des passeux.

Le 2 Juin 1850 : La commune supplie instamment Monsieur le Préfet d'accorder à celle-ci, des ressources supplémentaires pour faire face aux dépenses scolaires et aux renumérations de l'instituteur.

Le 19 Juin 1850 : La commune de Ry, demande l'autorisation aux communes environnantes pour l'ouverture d'un marché aux bestiaux les premiers samedis de chaque mois, et Auzouville donne son accord.

Le 4 Juillet 1850 : notre village reçoit une subvention de 1.500,00 Francs de l'Etat, de 200,00 Francs du Département pour terminer les travaux de l'école, et pallier au dépassement des devis,

Même jour, même heure, le maire donne connaissance au Conseil Municipal d'une lettre reçue récemment et d'un acte de Monsieur le désservant par lequel il fait l'offre à la commune d'Auzouville d'une maison et jardin tenant à la place publique et ayant appartenu à feu Jacques LEROY, à la condition expresse que cette maison devra toujours être à usage d'école de filles, et que l'institutrice sera necessairement prise parmi les dames de la commune existante à Saint Aubin Jouxte Bouleng, parce que faute de l'exécution de ces conditions, la dite maison retournerait soit à Monsieur le désservant, soit à ses héritiers. Le conseil après en avoir délibéré a été d'avis qu'il ne pouvait d'abord que savoir gré à Monsieur le désservant, et le remercier de l'offre qu'il voulait bien faire à la commune d'une maison pour servir de local pour l'institution des filles (dans le texte) mais le Conseil ne peut accepter cette offre n'étant pas assez riche pour

subvenir au fonctionnement de 2 écoles garçons et filles, étant entendu que lorque dans un proche passé Martainville Epreville était lié à Auzouville au niveau scolaire, notre instituteur avait 75 à 80 enfants à instruire, et depuis la séparation des dites communes, il n'en reste plus que 35 dont une grande partie ne peut payer.

Le 16 Février 1851 : 5 pommiers existants dans le cimetière sont rendus pour la somme de 1,20 Francs l'unité.

Il était courant à cette époque ou aucun conseiller municipal convoqué ne se présentait lors de la réunion, et celle ci n'avait pas lieu faute de présents.

Le 25 Avril 1852 : Aux termes de l'article 14 de la constitution, les fonctionnaires publics devront prêter le serment suivant : (Je jure obéissance à la constitution et fidélité au Président). A la Mairie, le Maire, son Adjoint et les conseillers municipaux doivent se soumettre à cette règle.

LE MOT DU MAIRE ET DES ADJOINTS

Le Bulletin Municipal numéro 11 arrive dans vos foyers en même temps que l'hiver. Il ne vous apportera peut-être pas le soleil, car celui qui brille dans le ciel ne dépend pas de la volonté humaine. Par contre ce modeste bulletin vous donnera un éclairage du moins nous le pensons, sur certains aspects de la vie communale. Cette vie locale est ponctuée d'évènements de toutes natures qui apporte à chacun sont lot de joie, de peines, d'angoisses ou d'espérance.

Les joies elles sont necessaires et bienfaisantes, les mariages et les naissances en sont de magnifiques illustrations.

Les pèines, elles arrivent sans qu'on les attendent et sans qu'on les méritent impitoyables et souvent douleureuses. Il faut donc alors assez de courage et de dignité pour surmonter ces épreuves imposées par la vie.

L'angoisse, ce peut-être la crainte de perdre son emploi et malheureusement cela ne s'améliore pas.

L'espérance, c'est elle qui habite chaque individu et c'est là qu'il puise le courage pour garder confiance et continuer son chemin.

Sur le plan de notre village, nous avons encore la grande chance de communiquer entre nous, en bons ou mauvais termes, mais notre voisin ne nous est pas indifférent et c'est là l'essentiel.

Vivre en harmonie, c'est accepter ceux qui nous entourent avec leurs défauts et leurs qualités. Vivre en harmonie, c'est peut être aussi avoir des activités avec les autres au sein de sa commune.

C'est dans ce but que le Conseil Municipal a décidé la construction d'une salle polyvalente.

Le montant estimatif de cette réalisation s'élève à la somme de 1.126.000 Francs T.T.C.

Le financement de l'opération sera couvert par une subvention de 400.000 Francs, un auto financement communal de 116.000 Francs et un emprunt de 600.000 Francs.

Les remboursements de l'emprunt seront effectués en 20 ans (annuités de 68.799 Francs au taux fixe de 9,65%)

Pour réduire le coût de la construction afin que les incidences financières soient supportables par les contribuables certains travaux de terrassement, la pose de la menuiserie extérieure, la plomberie et la peinture seront effectués bénévolement.

Dès maintenant nous tenons à exprimer notre gratitude à toutes les personnes qui se sont proposés pour participer à cette oeuvre commune.

Pour Auzouville cela est une grosse affaire mais rassurez vous, il y a déjà eu dans notre village des dépenses importantes pour le bien commun! Nous voulons parler de l'achat d'un terrain avec bâtiments pour y faire l'école.... c'était en... 1845 et plus tard en 1956, la construction du groupe scolaire qui rend les meilleurs services aujourd'hui à nos enfants.

Et actuellement nous sommes persuadés que cette salle polyvalente est indispensable à la vie de notre village.

Pour terminer, nous vous souhaitons une bonne fin d'année et tous nos meilleurs voeux pour 1988.

COMPOSITION DU CONSEIL MUNICIPAL

Mr. Paul COUSIN - Maire Agriculteur,
Mr. Raymond ROYER - 1er Adjoint retraité,
Mr. Jacques SIMON - 2éme Adjoint contremaitre,
Mr. Henri HONNET - Clerc de notaire,
Mme Colette LEFRANCOIS - Mère de famille,
Mme Joceline FRESSARD - Agent technique,
Mr. Rémy LANGLOIS - Artisan menuisier,
Mr. André LEHOUX - Instituteur,
Mr. Raymond LECONTE - Agriculteur,
Mr. Maurice CORNU - Retraité,
Mr. Louis GUERARD - Agriculteur,
Mr. Vincent LAROCHE - Agriculteur,
Mr. Reynald GUERARD - Employé d'industrie,
Mr. René MASZURIER - Retraité.
Mr. Jean Pierre DENOYELLE - Employé géomètre,

PERMANENCES DE LA MAIRIE

- LUNDI : de 18 H. à 20 H.
- MARDI : de 9 H. à 11 H.
- JEUDI : de 18 H. à 20 H.
- SAMEDI : de 9 H. à 11 H.

TELEPHONE DE LA MAIRIE : 35.23.40.67

Le courrier peut être déposé dans la boite à lettre "Mairie".

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

COMMENT OBTENIR	OU S'ADRESSER	RENSEIGNEMENTS CONDITIONS PIECES A FOURNIR
Extrait de Naissance	Mairie du lieu de naissance	Date de naissance Nom, Prénoms Enveloppe timbrée
Extrait de mariage	Mairie du lieu de mariage	Date de mariage Nom, Prénoms Enveloppe timbrée
Extrait de Décès	Mairie du lieu ou domicile du défunt	Date du décès, Nom, Prénoms du défunt, Enveloppe timbrée
Fiche d'Etat Civil-Familiale ou individuelle	Mairie du domicile	Livret de famille
Carte Nationale d'identité - valable 10 ans	Mairie du domicile	- (s'il sagit de la 1ére demande) Extrait d'acte de naissance. Attestation de domicile - Dans tous les cas Livret de Famille 2 Photos 1 Timbre fiscal.
Passeport valable 5 ans	Imprimé de demande fourni par la Mairie	
Autorisation de sortie de Territoire des mineurs	Le père ou la mère doivent se présenter à la Mairie	Livret de famille

Où faut-il s'adresser :

Pour mariage : se présenter à la Mairie du lieu de célébration au moins 3 semaines à l'avance muni d'un extrait de naissance avec mention délivré en vue mariage, et d'un certificat prénuptial délivré par le docteur.

En cas de contrat de mariage, produire un certificat du notaire.

Pour déclaration de naissance : à la Mairie du lieu de naissance muni du livret de famille et du certificat délivré par le docteur.

Pour décès : s'adresser à la Mairie du lieu de décès,

Produire le livret de famille et le certificat du docteur ayant constaté le décès.

Médaille de la famille française

Cette distinction honorifique est décernée aux parents qui ont élevé plusieurs enfants, à savoir :

- la médaille de bronze à partir de 4 enfants,
- la médaille d'argent à partir de 6 enfants,
- et la médaille d'or à partir du 8 enfants,

N'hésitez pas à vous renseigner en Mairie. Des formulaires de demande sont à votre disposition.

Extraits de casier judiciaire : s'adresser :

CASIER JUDICIAIRE NATIONAL - 107, rue de Landreau - NANTES

INSCRIPTIONS SUR LA LISTE ELECTORALE

Les jeunes gens qui atteindront l'âge électoral (18 ans) au 29 Février 1988, ainsi que les personnes habitant nouvellement la commune sont priés de se faire inscrire en Mairie avant le 31 Décembre dernier délai.

LOCATION DE LA SALLE DES FETES

Les habitants d'Auzouville sont prioritaires pour la location de la Salle des Fêtes en ayant la possibilité de la retenir 6 mois à l'avance.

Tarif de location : sous réserve d'une révision des prix en 1988,

- 1 jour : 400 Francs
- 2 jours : 600 Francs

Pour la location s'adresser au secrétariat de la Mairie.

RAMASSAGE DES ORDURES MENAGERES

Le ramassage des ordures est régulièrement effectué chaque lundi (à l'exception des lundis fériés où il est reporté au lendemain.)

Compte tenu des chiens qui divaguent sur la voie publique et percent les sacs, il est recommandé de sortir les poubelles que le lundi matin avant 8 heures.

Les habitants ont la possibilité de se procurer des sacs en Mairie qui sont vendus au prix coutant.

Il est demandé de ne pas mettre de terre, cailloux et gazon dans les sacs poubelles, (ces sacs étant uniquement destinés aux ordures ménagères.)

Afin d'éviter les accidents lors du ramassage, il est rappelé que les verres cassés doivent être mis à part et non dans les sacs poubelles.

La décharge communale est ouverte tous les samedis.

Les autres jours, la clé est à la disposition des habitants, chez Messieurs Raymond LECOMTE et Raymond ROYER (au Hameau du Thil).

Il est rappelé à l'attention des personnes qui portent des détritus, férrailles, pointes, verres cassés etc.... à la décharge communale, que ceux-ci doivent déposés à l'endroit destiné à les recevoir sans qu'une partie durant le transport soit "perdu" le long des voies d'accès.

Nous précisons également que le dépôt d'animaux morts est interdit.

Enfin nous rappelons que l'accès à la décharge est ouvert uniquement aux habitants de la commune.

Nous comptons sur la bienveillante compréhension de tous.

COMPTEURS D'EAU

Le Syndicat a souscrit une police d'assurance pour vous couvrir des conséquences financières entraînées par les fuites d'eau après compteur survenant sur les installations non apparentes.

A cet effet, le Syndicat a institué une prime fixe spéciale de 32 Francs par an qui s'ajoute à la surtaxe mise en recouvrement.

A la date d'effet de cette assurance, il vous suffira en cas de surconsommation due à une fuite après comptenr, d'en aviser sans délai la SADE qui prendra rendez-vous sur place afin d'effectuer un constat.

A cette condition, il ne vous sera facturé qu'un volume "Franchise" égal à vos consommations cumulées des 3 années antérieures, ou à défaut à 3 fois votre dernière consommation. La différence entre la consommation enregistrée au compteur et celle facturée sera couverte par l'assurance, à concurrence de 100.000 Francs maximum.

Le paiment de cette prime spéciale qui est incluse dans votre facture marquera votre adhésion à cette assurance.

Si vous ne souhaitez pas bénéficier de cette garantie, il vous suffira de déduire du montant de cette facture la somme de 32 Francs correspondant à la prime.

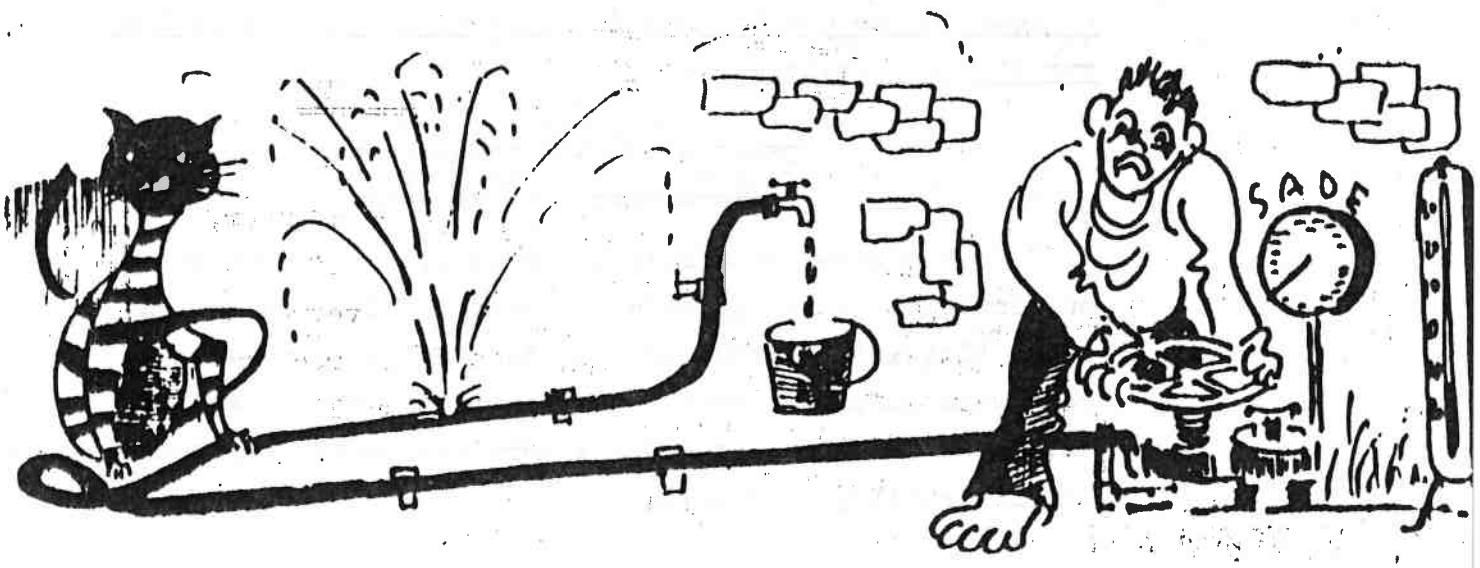

TAILLAGE DES HAIES

Il est rappelé à tous les propriétaires et locataires de terrain plantés de haies en bordure des routes départementales et communales (ou chemins ruraux) que celles-ci doivent être taillées au moins une fois par an afin qur leur développement ne fasse aucune saillie sur la voie publique.

DIVAGATION DES CHIENS

Afin de garantir la sécurité des habitants et spécialement des enfants, la Municipalité rappelle que la divigation des chiens est interdite sur la voie publique ainsi que sur les terrains privés, en précisant également que leurs propriétaires sont civilement responsables des accidents corporels et matériels occasionnés par ces animaux domestiques (avec toutes leurs conséquenes judiciaires.)

La Municipalité fait donc appel à la bienveillante compréhension de toutes les personnes concernés par cet avis.

CIRCULATION

Nos routes sont étroites et sinueuses, la visibilité est réduite; faisons attention aux obstacles qui peuvent surgir et respectons la signalisation (panneaux et entrée d'agglomération.) Réduisons notre vitesse pour nos enfants et ceux de nos concitoyens qui peuvent surgir à tout instant sur la voie publique....

L'AIDE ARCHITECTURALE GRATUITE
UN SERVICE OFFERT A TOUS

Vous désirez construire, agrandir, transformer, restaurer ou simplement avoir un avis sur votre habitation ou tout autre bâtiment, l'architecte du CAUE est à votre disposition pour vous informer, vous conseiller dans la recherce des solutions les plus aptes à résoudre vos problèmes techniques, administratifs, paysagers.

N'attendez donc pas trop pour le rencontrer et, surtout munissez-vous de tous documents utiles : cadastre, relevés de terrain, photos des abords et des façades s'il s'agit d'extension ou de rénovation.

Permanences du CAUE :

- ROUEN Ponts tous vents Tél. 35.72.94.50	Tous les mardis et mercredis de 14 H. à 17 H. sur rendez-vous au CAUE
- BOIS GUILLAUME Mairie	Tous les mardis de 9 H. à 10 H. 30

CLASSES MATERNELLES ET PRIMAIRES

Tous les enfants inscrits cette année ont été scolarisés. Il n'y a pas de liste d'attente en maternelle. Les effectifs sont répartis de la façon suivante :

Nombre d'élèves : 229 - Maternelles : 87
- Primaire :142

Fréquentation par école : Servaville : 82 (2 maternelles + CM2)
Auzouville : 75 (CP + CE2 + CM1)
Martainville : 72 (1 maternelle + CE1)

Origine par commune : Auzouville : 89
Servaville : 80
Martainville : 60

Certains problèmes sont apparus dans les cars de ramassage du SIVOS. Nous vous rappelons ici 2 points importants :

C'est grâce à une dérogation exceptionnelle de l'administration que les enfants de maternelle bénéficient du ramassage: Il est très important que vous soyez présent à l'arrêt pour récupérer votre enfant.

Pour la sécurité de tous un minimum de discipline est necessaire! Rappelez le à vos enfants. La tenue de certains est devenue inadmissible tant par le chahut qu'ils font que par leur attitude vis à vis des personnels d'accompagnement. Insistez auprès d'eux avant d'être obligé de prendre des mesures disciplinaires désagréables pour tous.

La classe de neige partira cette année du 21 Janvier au 7 Février. Comme par le passé l'instituteur (Monsieur DUGELAY) sera accompagné de 2 moniteurs diplomés. Cette classe de neige demande de gros efforts et ne doit pas être considérée comme quelque chose de du à vos enfants. Aussi la participation de TOUS les parents est necessaire. Nous comptons sur vous.

CALENDRIER DES VACANCES SCOLAIRES

- Vacances de Noël du Samedi après midi 19 Décembre au Dimanche 3 Janvier.
- Vacances d'hiver du Samedi 19 Février au Dimanche 28 Février.
- Vacances de Printemps Du Samedi 2 Avril au Dimanche 17 Avril.
- Vacances d'Eté à partir du Vendredi 1er Juillet.

SYNDICAT DU C.E.S.

Lors de la dernière réunion du Syndicat Intercommunal des C.E.S. le compte administratif 1986 a été présenté par Monsieur BEUTIN Président et approuvé par les délégués des communes;

Pour la section de fonctionnement :

- les dépenses s'élèvent à 1.721.138 Francs
- et les recettes à 2.172.215 Francs
- d'où un excédent de 451.076 Francs

En section d' Investissement :

- les dépenses s'élèvent à 1.479.394 Francs
- et les recettes à 1.479.994 Francs
- d'où un excédent de 600 Francs

La participation de la commune pour ce budget a été de 35.803 Francs.

Le 14 Novembre une visite a été organisée pour tous les délégués des communes au C.E.S. ROUSSEAU afin de

constater les améliorations apportées dans les ateliers de technologie financées en majorité par le département. La réfection de locaux et l'installation de diverses machines ont été réalisée avec le concours des professeurs et des élèves.

SALLE DE SPORT : Au cours de cette visite nous avons pu voir l'état d'avancement de cette construction où les travaux de terrassement et le gros oeuvre sont en partie effectués. On peut espérer sauf imprévus que cette salle sera mise en service pour la rentrée de Septembre 1988.

BUDGET 1987

DEPENSES PREVUES EN SECTION DE FONCTIONNEMENT

Combustibles	60.000
Fournitures scolaires	20.000
Fournitures de Mairie	10.000
Personnel permanet	165.000
Personnel non permanent	1.800
Indemnités diverses	50.000
Charges sociales	60.000
Impôts et taxes	2.500
Entretien des bâtiments	52.137
Voirie	75.000
Entretien matériel outillage	7.000
Acquisition matériel	10.000
Electricité - Eau	30.000
Frais d'études P.O.S.	5.000
Assurances	9.017
Dépenses aide sociale	40.000
Cotisation municipale	3.000
Participation externat collèges	200
Contingent incendie	15.555
Charges intercommunales	132.000
Remboursement de frais	1.000
Autres prestations	1.000
Versement C.C.A.S. spectacle	150
Subventions	31.600
Fêtes et cérémonies	2.000
Impressions et reliures	5.000
Documentation générale	600
Téléphone	4.500
Indemnités Maire et Adjoints	43.000
Intérêts d'emprunts	53.411
Ramassage ordures	27.000
Frais financiers pour emprunt	1.000
Prélèvement pour dépenses d'investissement	201.789
TOTAL	1.120.259 Francs

B U D G E T **1 9 8 7**

RECETTES PREVUES EN SECTION DE FONCTIONNEMENT

T O T A L : 1 120 259 Francs

EXCEDENT DE RECETTES
DE L'ANNEE 1986
19 %

REVENUS COMMUNAUX ET
RECETTES DIVERSES
LOCATIONS, VENTES etc..
7 %

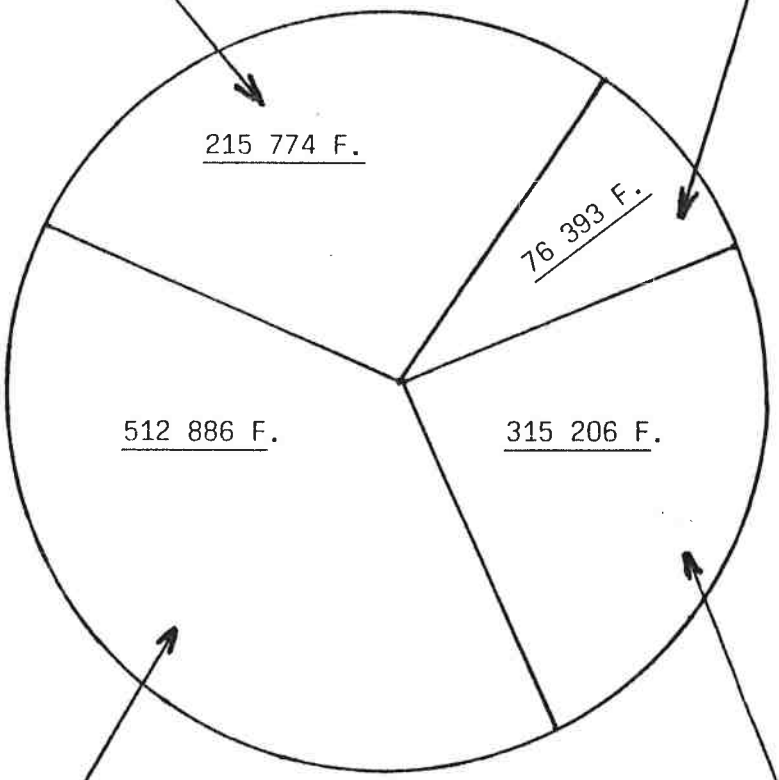

DOTATION GLOBALE DE
FONCTIONNEMENT
VERSEMENT PAR L'ETAT ET
LE DEPARTEMENT

46 %

IMPOTS COMMUNAUX
(Anciens centimes)
Répartis comme suit : 28 %

Taxe d'habitation	32 %	100 327
Foncier bâti	30 %	96 549
Foncier non bâti	32 %	100 124
Taxe professionnelle	6 %	18 206
TOTAL		315 206

B U D G E T : 1 9 8 7

RECETTES PREVUES EN SECTION D'INVESTISSEMENT - TOTAL : 1.312.836 Frs

P R O V E N A N C E

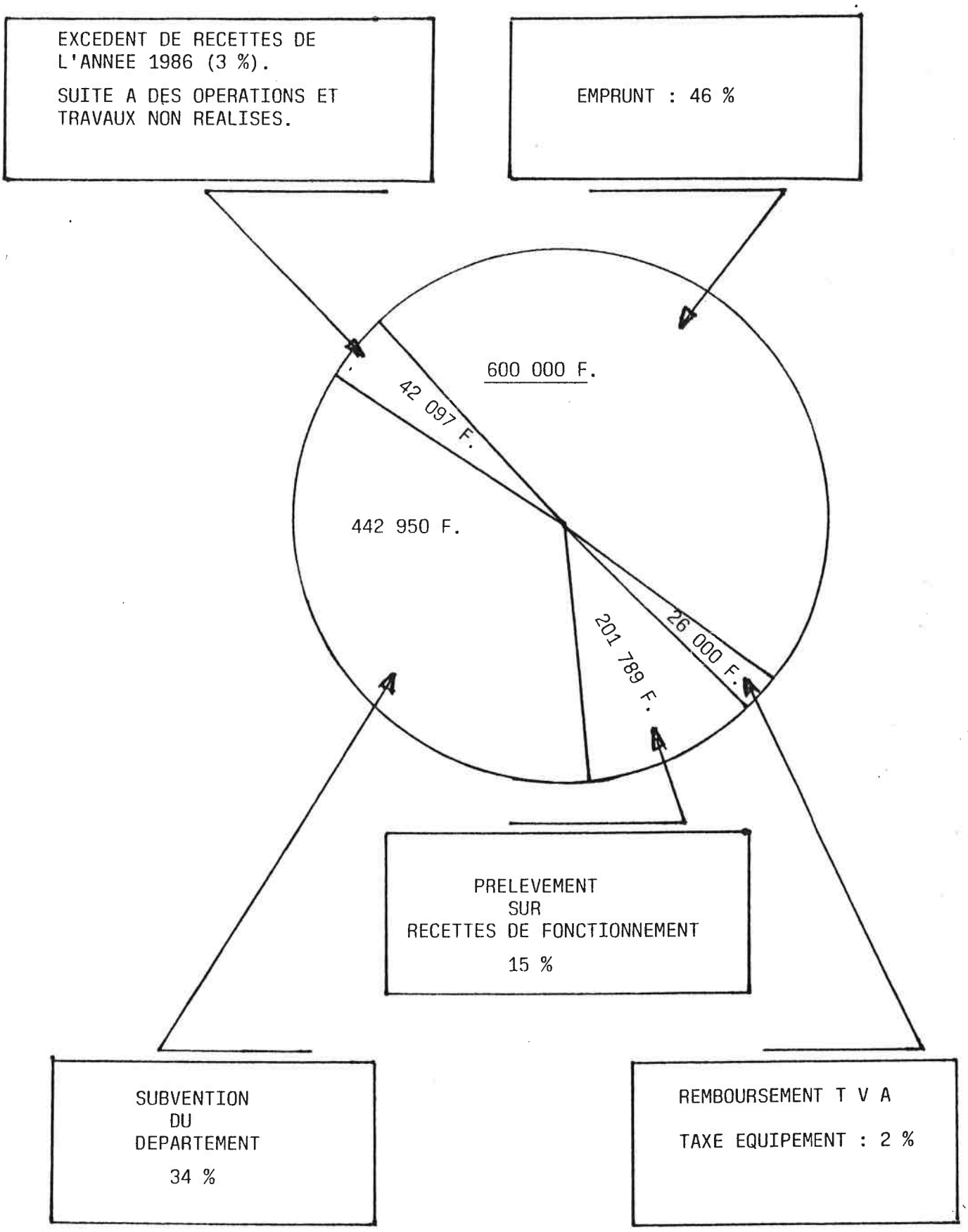

BUDGET 1987

DEPENSES PREVUES EN SECTION D'INVESTISSEMENT

- Remboursements emprunts capital	39.083
- Travaux de voirie	127.000
- Travaux de bâtiments	9.000
- Pose de convecteurs électriques dans les écoles	8.753
- Construction salle polyvalente	1.126.000
- Parts sociales pour emprunt	3.000
TOTAL	1.312.836 Francs

REALISATION DES TRAVAUX DANS L'ANNEE 1987

VOIRIE

Les chemins n° 3 (l'intérieur du Thil) et le chemin n° 5 (de la côte des Lesques au Fossé) ont été revêtus d'un enduit goudron gravelle.

Afin de diminuer le niveau de la mare communale il a été fait un trop plein envoyant les eaux vers les lesques. Des travaux d'encaissement de cailloux sont actuellement en cours de réalisation côté sud, afin de retenir la terre de la haie du riverain.

Une entrée goudronnée a été faite pour accéder à la future salle polyvalente, entrée qui a servi cette année à notre fête du 15 Aout pour accéder au chapiteau.

PLOMBERIE

Afin d'éviter le gel des conduites d'eau aux W.C. de la salle des fêtes lors des grands froids, celles ci ont été protégées

LOGEMENT

Réfection de l'installation électrique au logement ouest au dessus de la salle des fêtes.

SALLE DES FETES

Le revêtement du mur intérieur a été refait.

ECOLE

Une nouvelle ligne électrique indépendante a été posée pour le fonctionnement de l'ensemble informatique servant à l'éducation des enfants. Afin de remédier à la froidure de l'hiver les calorifères à fuel étant insuffisants 2 convecteurs

électriques ont été installés dans chaque classe venant compléter la température des locaux aux moments opportuns.

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (C.C.A.S.)

Comme les années précédentes les aînés d'Auzouville ont pu participer :

- au repas du 2 Mai,
- au voyage à Paris du 5 Juillet,
- le 11Novembre chaque personne de plus de 65 ans reçoit une brioche et une bouteille de vin.
- au 14 Juillet et à Noël des bons d'alimentation et de chauffage sont distribués aux personnes ayant un revenu modeste.

AIDE FAMILIALE ET AIDE MENAGERE

a) une association d'aide familiale à domicile est proposée à toutes les familles ayant des enfants pour seconder les parents dans leurs taches.

b) Pour les personnes agées un service de maintien à domicile d'aide ménagère ou d'aide auxiliaire de vie est en place. Cette aide temporaire est fournie par des professionnels qui viennent à domicile effectuer différents travaux ménagers et contribuer également à rompre l'isolement.

ASSOCIATION INTERCOMMUNALE POUR LE MAINTIEN A DOMICILE DES PERSONNES AGEES (A.I.P.A.).

L'A.I.P.A. peut aussi vous aider pour vos soins infirmiers de toilette journaière à domicile. Ces soins sont entièrement gratuits sur présentation d'un certificat médical.

Pour plus de renseignements s'adresser au Secrétariat de l'A.I.P.A. rue Louis Pasteur 76160 à Darnétal (N° de Téléphone 35.08.39.53).

SERVICE DU CENTRE D'AMELIORATION DU LOGEMENT DE ROUEN ET DE SA REGION (C.A.L.)

Cet organisme est à la disposition des personnes âgées pour étudier toutes propositions de travaux d'amélioration d'habitat et effectuer toutes les démarches necessaires à la réalisation et au financement de ces travaux.

ASSOCIATION FAMILIALE RURALE

Les activités de l'A.F.R.E.L sont toujours nombreuses dans notre village, nous vous les rappelons :

- En Mars après midi costumé de tous les enfants du SIVOS.
- En Juin Randonnée vélo et sortie pédestre.
- En Aout Participation à la fête patronale.
- En SeptembreRallye voiture et tournoi de pétanque.

Pour 1988 nous pensons renouveler ces activités dont les dates difinitives nous parviendront bientôt.

Cependant tous les mercredis de 14 H 30 à 16 H. et celà de Septembre à Juin, nous proposons aux enfants une activité dessins animée par Mr. Rosey Mercier.

La gymnastique féminine n'a pu avoir lieu ce trimestre, faute de participants. Cependant à la demande d'un nouveau groupe cette activité reprendra à partir du mercredit 6 Janvier et celà tous les mercredis soir de 19 H 30 à 20 H 30.

COMITE DES FETES
ACTIVIETES DE L'ANNEE 1987

Le Comité des Fêtes est heureux comme chaque année de participer à l'élaboration du Bulletin Communal. Cette page nous étant réservée afin de vous récapituler les diverses festivités de cette année 1987.

Cette année le comité vous a proposé 18 attractions, dont 4 bals disco qui ont attiré les amateurs de danse dans notre salle des fêtes. Le comité tient aussi à soutenir les différentes associations qui ont un but humanitaire. Cette année nous avons décidé d'aider encore les "Restaurants du Coeur" qui avait perdu une année auparavant leur fondateur "COLUCHE". Le comité vous a proposé aussi 2 expositions, pour première fois la photo était à l'honneur à Auzouville, où plusieurs photographes amateurs ont fait découvrir leur passion sous différents aspects, la peinture elle aussi avait son droit

avec 4 femmes qui vous faisait découvrir les paysages connus ou inconnus ainsi que ses natures mortes. Nous avons organisé aussi un tournoi de tarot et une poule aux dominos ou perdants et gagnants repartaient avec le sourire après avoir passé un bon moment autour de leurs jeux favoris. D'autres associations participent à la vie du village et nous tenons à les aider, c'est pourquoi lors des cérémonies au monument pour le 8 Mai et le 11 Novembre le comité est présent auprès des Anciens Combattants afin de ne pas oublier ces mauvais moments qu'ont passé des millions de gens pendant ces deux périodes meurtrières et nous souhaitons de tout coeur ne jamais revoir cela.

Comme chaque année le Méchoui c'est déroulé au Thil en un dimanche ensoleillé pour une fois dans ce mois de Juin ce qui nous a permis de déguster un excellent repas dans un cadre joyeux et champêtre.

Le 13 Juillet une farandole de flambeaux traversait le pays pour annoncer la Fête Nationale qui le lendemain attira petits et grands autour de diverses attractions situées dans la cour de la Mairie.

Le Père Noël lui était au rendez vous le 12 Décembre afin de féliciter le travail effectué par les enfants et les responsables de l'A.F.R.E.L. Joujoux et Friandises étaient distribués à tous les enfants scolarisés en classe primaire et habitant notre commune. Enfin pour terminer cet après midi un grand moment d'émotions, de rire et de gag e animé par le fabuleux Quator nos clowns, c'est à dire "GINO - DUDULE - RITON et ZOUZOU".

Enfin nous garderont un excellent souvenir de notre Fête Patronale qui aura duré 2 jours avec une foire à tout animée par tous les spécialistes de Seine Maritime et des départements limitrophes,

Un grand SHOW R.V.S. dans une ambiance explosive animé par "l"homible FABRICE",

Et un super défilé où le départ en vacances a fait parler de lui aussi bien dans notre village que dans les communes environnantes avec plusieurs épisodes des congés humoristiques.

Nous tenons encore à remercier toutes les personnes, associations, et communes extérieures qui ont participé au -bon fonctionnement de ces réjouissances.

Nous vous présentons tous nos voeux pour l'année 1988.

P.S. Le calendrier des activités de l'année prochaine sera bientot distribués dans tous les foyers.

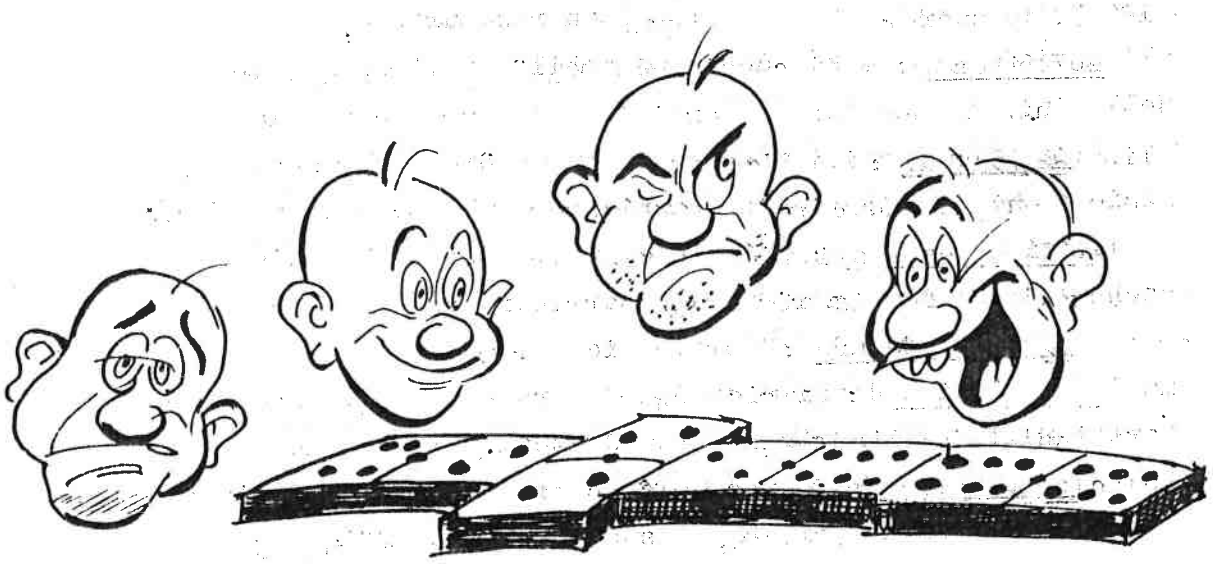

d'après-vous, qui a gagné le tournoi ?

CLUB DU 3éme AGE "DES BONS AMIS"
ACTIVITES DE 1987

Le 7 Janvier : Au cours de sa première rencontre bimensuelle de l'année, les membres présents ont tiré les Rois. C'est dans une joyeuse ambiance qu'ils ont dégusté la galette et trinqué en l'honneur des majestés du jour et à la prospérité du Club.

Le 21 Mars : Réunis en Assemblée Générale, les membres participants ont renouvelé leur confiance au bureau et à l'équipe d'animation. Les projets d'activités envisagées ont été exposés. Ces activités ont été les suivantes :

Le 20 Avril : Lundi de Pâques, sortie théâtre, pour la représentation de l'Opérette d'Oscar Strauss "Les Trois Valses" que les membres ont appréciée et applaudi.

Le 2 Mai : Notre voyage annuel nous a conduit à la sucrerie de Nassandres où nous avons pu découvrir les secrets de fabrication allant de la betterave à l'ensachage du morceau de sucre. Après un repas au restaurant, nous sommes allés visiter le musée de l'Automobile et l'Abbaye du Bec Hellouin.

Le 15 Aout : A l'occasion de la Fête Patronale, les Anciens ont été heureux de participer à leur façon à la réalisation des festivités en confectionnant des roses et sachets de confettis ainsi que par leur présence sur un char.

Le 24 Septembre : Sortie pique nique, avec la visite le matin de l'usine de fabrication de produits surgelés de Martainville et l'après midi du Chateau.

Le 25 Octobre : Avec le concours des membres du Centre Communal d'Action Sociale, nous avons mis sur pied le spectacle de variétés de notre fête annuelle, ainsi qu'une exposition vente d'objets confectionnés. Cette fête a connu cette année un succès particulier grâce à la participation bénévole de tous et à la généreuse présence du public qui est venu nombreux et que nous remercions vivement.

Le 7 Novembre : Repas offet et organisé par notre Club. En présence de Madame PRETERRE, Conseiller Général 60 personnes étaient réunies et ont pu apprécier les qualités culinaire de Mr. et Mme MASZURIER et bénéficier du dévouement des personnes assurant bénévolement le service.

Pour 1988 l'Equipe d'Animation fera le maximum pour maintenir et élargir dans la mesure du possible les activités. Pour cela nous souhaiterions accueillir de nouveaux membres

Nous conclurons en renouvelant nos vifs remerciements à toutes les personnes et collectivités locales, qui par leur parricipation bénévole, ou dons anonymes, contribuent chaque année à la prospérité du Club "Des Bons Amis".

==========

ANCIENS COMBATTANTS

Dans notre village, il n'est plus d'anciens poilus. Tous nous ont laissé emportant avec eux un passé de souffrances morales et physiques.

Encore des combattants de 1939 - 1945 toujours groupés dans la section fondée à la suite du conflit 1914 - 1918.

Cette phalange continue les activités créées par leurs fondateurs. Tous ont à coeur de commémorer le souvenir des victimes des conflits et d'oeuvrer à maintenir l'existence de la section.

Le 8 Mai nous avons eu cette année le plaisir de décorer à la satisfaction de tous deux de nos camarades de la médaille du combattant (ce qui réhaussa cette manifestation); Il est toujours de rigueur pour nous également de rendre hommage à nos camarades décédés des pays voisins par une délégation et la présence de notre drapeau.

Le point de vue moral et financier de notre groupe est positif.

La société peut se maintenir grâce à sa caisse qui est

alimentée par la vente du bleut de France, aux manifestations officielles et chaque année une poule aux dominos est organisée avec l' ide d'un bénévolat général, et nous sommes aidés également matériellement et financièrement par notre commune, notre comité des fêtes dont plusieurs sont membres de notre section.

Notre souhait serait que notre section puisse se maintenir le plus longtemps possible sans avoir à ajouter un jour sur la stèle qui marque le passé aucun nom et que nos jeunes générations ne connaissent pas le cauchemar d'une guerre qui serait de plus en plus meurtrière en nous aidant à établir une paix durable et sincère. Ceci étant le but viable de notre Association.

LE BUREAU

BIBLIOTHEQUE

Nous vous rappelons qu'une bibliothèque fonctionne dans le local du foyer Raymond FEIST (à côté de la Mairie).

Deux permanences sont assurées chaque semaine (sauf jours fériés.) :

- le mardi de 18 à 19 Heures
- et le samedi de 10 à 11 Heures.

Le prêt des livres est gratuit. Les livres (2 au maximum par personne) sont prêtés pour 15 jours. Nous sommes sûres que vous en prendrez le plus grand soin.

Nous mettons à votre disposition :

- des romans contemporains,
- des romans classiques,
- des policiers et livres de science fiction.
- des biographies et histoires vécues.
- des livres documentaires,
- des livres pour enfants.

Nous souhaitons que de nombreux habitants du village (adultes et enfants) fréquentent cette bibliothèque, et nous serons heureuses de vous y rencontrer. Plus nous serons nombreux, plus nous pourrons obtenir une augmentation du dépot de livres par la Bibliothèque Centrale de Prêt de Seine Maritime.

Par ailleurs, si vous avez des livres à prêter, nous les accepterons avec plaisir, nous aurons ainsi plus de choix.

A BIENTOT .....

je file à la bibliothèque chercher des bouquins... c'est gratuit!

SPORTS

TENNIS

Après avoir vu une diminution du nombre de ses adhérents, il faut noter que depuis quelques années ceux-ci sont en augmentation régulière. Le montant des cotisations reste inchangé. Qu'elles soient annuelles ou semestrielles, elles permettent de participer aux cours du Samedi après midi, ceux-ci se déroulent de 13H. à 16 H. avec 4 niveaux différents (renseignements en Mairie ou sur le terrain.)

A la demande de plusieurs adhérents, la commission envisage de mettre en place 2 tournois annuels, l'un intercommunal, l'autre plus familial ouvert à tous. Les modalités seront à définir en Janvier où tous les adhérents seront conviés.

CROSS

Comme chaque année, 2 samedis et 2 dimanches seront consacrés au cross intercommunal. Les prochaines rencontres auront lieu en Février et Mars. Nous félicitons tous les jeunes qui sont de plus en plus nombreux à participer à ces épreuves se déroulant dans la bonne humeur et la simplicité.

Certains souhaiteraient peut-être animer d'autres activités? (Footing, Jogging, Cross ou Vélo) ou utiliser le plateau sportif à d'autres fins? Qu'ils n'hésitent pas à le faire savoir en Mairie où toutes propositions seront étudiées.

COURS DE MUSIQUE

Des cours de musique "Variétés" (orgue, accordéon, batterie, synthétiseur) ont lieu chaque Samedi de 12 H à 14 H. au "Foyer Raymond Feist"

Pour tous renseignements, s'adresser au lieu et heures ci-dessus mentionnés.

PAGE DETENTE

CABINE GAG

Lorsque tout le monde n'avait pas le téléphone il y avait une cabine téléphonique qui se trouvait à l'épicerie place de l'Eglise, et une drole d'Histoire c'est passée un jour,

Un cultivateur demande à l'épicière d'appeler l' insiminateur pour une vache.

L'épicière fait le numéro

"Allo je suis bien chez l'insiminateur"

A l'autre bout du fil grosse rigolade,

"Mais répondez demande l'épicière,

"Ici vous êtes à la Morgue de Rouen répond un homme en riant.

"Oh! excusez moi Monsieur,

" Vous savez ont peut vous réservez une place lui répond le standardiste"

ENCORE LE TELEPHONE

Un soir d'élections à Auzouville (envoi du télégramme à la Préfecture.)

1ére ligne : occupée - 2éme ligne : occupée - 3éme ligne enfin sa marche !

- la téphoniste de la Mairie :

" Allo ! vous prenez les résultats des élections de la commune d'Auzouville sur Ry "

- La réceptrice à l'autre bout du fil :

" Il faut que je prenne ? ...."

- " Vous êtes là pour ça ! ...."

- ' Bon"

- " Inscrits : 396 .....

- " Vous dites? ...."

- " Je répète : inscrit 396 - votants 310 "

- " moins vite S.V.P.

- "Exprimés : 295 ". .

- " Excusez moi , mais je ne vous suis pas "

La téléphoniste d'Auzouville excédée et sur un ton mécontent :

" Vous n'avez donc pas de feuilles toutes préparées ? ...

- " Oh non ! Ici c'est l'hôtel du N... à Rou[illegible] ! ....

- " Ah, ça c'est un comble ! Pourquoi avez vous pris la communication ? ...."

- " c'était pour vous faire plaisir.... vous avez tellement insisté !!!!..."

HISTOIRE BELGE

Un habitant de notre village ayant un ami Belge à Bruxelles décide d'y aller quelques jours, ne connaissant pas la capitale Belge, celui ci donne rendez vous à son ami devant la gare; au jour et à l'heure, ils se retrouvent comme convenu.

Le Belge conseille au Français de le suivre dans la ville avec sa voiture afin qu'ils se rendent à son lieu d'habitation, mais l'ami Belge dans les rues de la ville n'attend pas au mieux son suiveur et celui ci dans un caffefour à feux tricolores tente de grignoter des places afin de repartir au feu vert le premier.

Un monsieur très distingué dans une grosse voiture se trouve offusqué, notre Auzouvillais de lui dire " Excusez moi Monsieur, mais je suis quelqu'un" et le Monsieur de répondre en retournant le revers de sa veste pour montrer une décoration " Moi aussi Monsieur je suis quelqu'un."

CONCLUSION :

UN village qui palpite est un cœur qui bat et qui ne meurt pas

des soirées dansantes pour les jeunes ;
des poules aux dominos ;
un mechoui ;
une grande fête annuelle ;
des réunions sympas au Club des Bons Amis
des rallyes autos, vélos, pédestres ;
une bibliothèque pour tous âges ;
de la gym, de la danse, du tennis ;
un tournoi de Tarot ;
des expositions culturelles (peintures, photos etc...) ;
des soirées familiales ; des spectacles ;
une foire à tout ;
des tournois de pétanque ;
des cours de dessin ; des cours de musique ;
----- etc...

exprimez vos critiques...
faites nous partager vos idées... mais surtout :
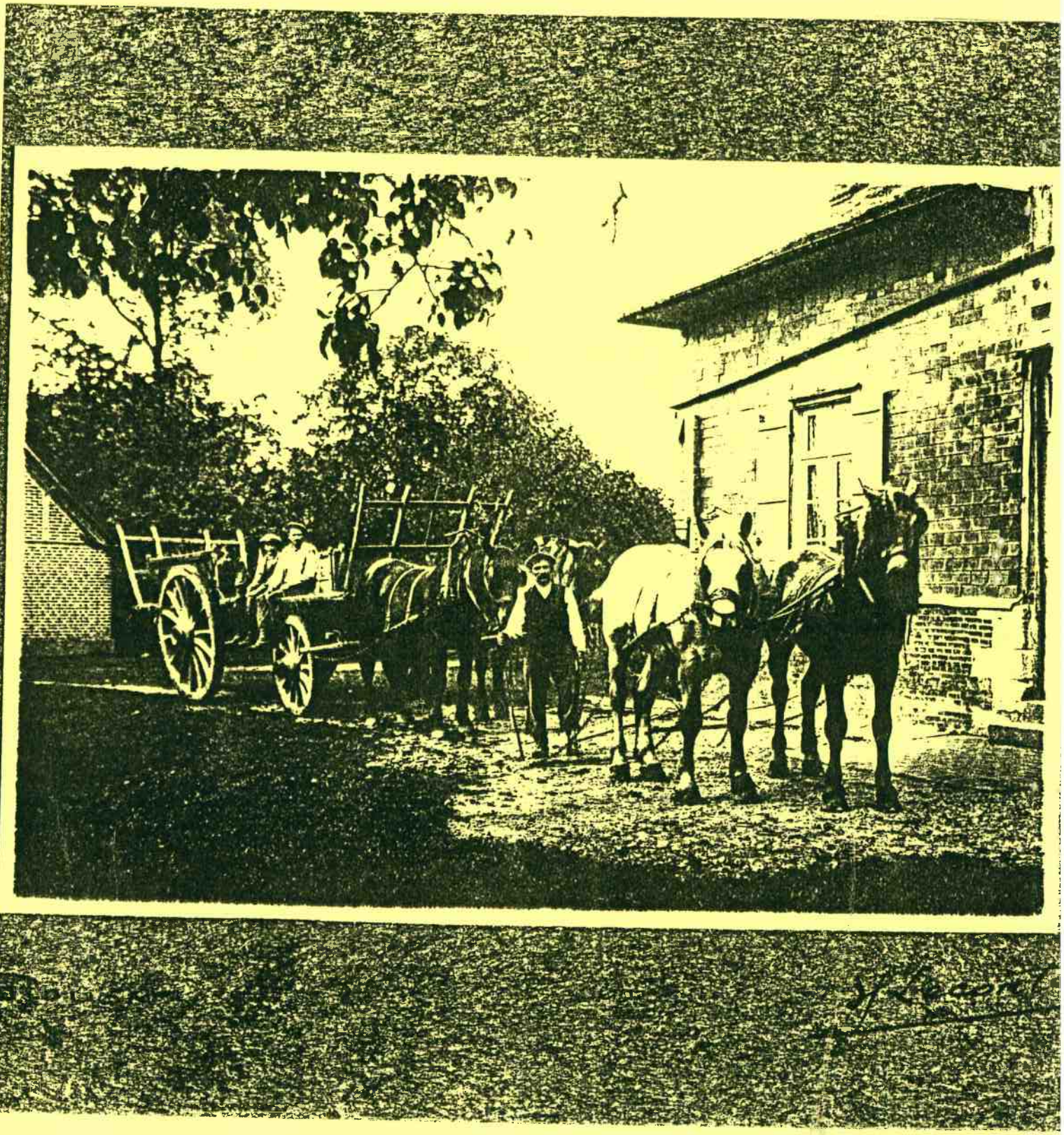
PARTICIPEZ A LA VIE DE VOTRE VILLAGE